

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

82.207

Objet

Utilisation des
fonds scolaires 1981-82
écoles maternelles et
élémentaires

DATE DE CONVOCATION

10 DECEMBRE 1982

DATE D'AFFICHAGE

10 DECEMBRE 1982

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 23
Nombre de votants 25

POUR _____

CONTRE _____

ABSTENTIONS _____

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT, LE

COMMUNE DE ROYAN 30 DEC. 1982

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt deux
le dix sept décembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHEAUD,
BOUTET, BUJARD, BOUCHET, DUFOUR, BERLAND, BOISARD, BOULAN,
BROTREAU, CABAL, COLLE, DUFEIL, GUICHAOUA, MONTRON, NAULIN,
PAPEAU, PELLETIER, POUMAILLOUX, Mme TACQUET, M. TETARD.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. TAP par M. FABER
MAURELLET par M. DUFEIL

Absents : MM. POUGET, VIAUD

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Par lettre du 18 NOVEMBRE 1982, M. le Président du Conseil
Général nous a fait connaître le montant de la dotation globale
revenant à la commune, au titre des fonds scolaires de l'année 1981-82
qui se répartissent comme suit :

- Ecoles maternelles.....	6.920 F
- Ecoles élémentaires.....	12.060 F
Total du crédit alloué.....	18.980 F

Ce crédit a été obtenu en prenant pour base de calcul un
effectif de 692 élèves pour les maternelles, et de 1206 élèves pour
les classes élémentaires, le crédit alloué par élève étant de 10 Francs

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU le montant des crédits notifiés par le Conseil Général le 18
Novembre 1982
- VU les programmes d'emploi présentés par les chefs d'établissements
et visés par les services de l'Inspection,

DECIDE :

- d'accepter les programmes d'emploi présentés, annexés à la présente
délibération et correspondant à l'ordre de priorité n° 2 :
"Acquisition et renouvellement de matériel collectif d'enseignement
et de mobilier scolaire".

.../...

- pour l'enseignement pré-scolaire : 692 élèves x 10 F = 6.920 F
- pour l'enseignement élémentaire : 1 206 élèves x 10 F = 12.060 F

soit au total..... 18.980 F

- d'inscrire la recette correspondante (18 980 F) sur le chapitre 943 Article 7373 du budget 1983.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre, MM. Les Membres présents

Pour extrait conforme,



Le Maire,

[Signature]
Pierre LIS

Déposé à la Sous-Préfecture
de ROCHEFORT le 30 DEC 1982
Application Loi N° 82213
du 2 Mars 1982

Certifié conforme
Mairie de ROYAN, le 12 JAN 1983

Pour le Maire

Le premier adjoint



[Signature]
J.P. FABER



DEPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME

LE CONSEIL GENERAL

Affaires Scolaires
et Culturelles

Fonds Scolaires
Année 1981 - 1982

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT, LE

30 DEC. 1982

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

Commune de : 17205 ROYAN

Arrondissement administratif : ROCHEFORT

Canton : ROYAN

Arrondissement financier : ROCHEFORT

Perception : ROYAN

PROGRAMME D'EMPLOI

Enseignement préscolaire écoles maternelles

(décret n° 65.335 du 30 avril 1965)

Montant de la dotation : 6.920,00 F. F

NATURE DES BESOINS

CREDIT ENVISAGE

ORDRE DE PRIORITE DE L'UTILISATION

1°) Construction et réparation des bâtiments scolaires

2°) Acquisition et renouvellement du matériel collectif
d'enseignement et du mobilier scolaire

ENSEIGNEMENT PRE-SCOLAIRE : (crédit total pour 692 élèves : 6.920 F)

<u>REPARTITION</u> : école maternelle LA CLAIRIERE	105 élèves x 10 F =	1.050,00 F
- d° - M. GEOFFROY	120 élèves x 10 F =	1.200,00 F
- d° - JULES-FERRY	175 élèves x 10 F =	1.750,00 F
- d° - L'YEUSE	130 élèves x 10 F =	1.300,00 F
- d° - LOUIS-BOUCHET	162 élèves x 10 F =	1.620,00 F

Total du crédit alloué.....

6.920,00 F

(Détail dans les 5 programmes d'emploi joints)

3°) Service des annuités d'emprunts contractés avant
le 1er octobre 1965
(indiquer date et montant de l'emprunt)

4°) Achat de livres et de fournitures scolaires

5°) Equipements d'éducation physique et sportive annexés
aux établissements scolaires

TOTAL GENERAL ...

6.920,00 F

FAIT A ..ROYAN..... le 17 Décembre 1982

LE MAIRE,



[Handwritten signature]
P. LIS